



DÉFINITIONS DES TERMES :

Arts-Sports-Études :

Visé à permettre à des élèves, visant l'excellence sportive ou artistique, la meilleure conciliation possible de leurs objectifs sportifs/artistiques et scolaires. L'appellation arts-sports-études ne peut être utilisée que dans le cas où il y a une reconnaissance officielle par le MELS.

Concentrations :

Peut viser l'enrichissement d'une ou de plusieurs disciplines du programme de formation ou peut viser le développement d'une discipline sportive.

École :

Visé à offrir une valeur ajoutée à la clientèle de l'école. Ces projets peuvent s'articuler par le projet éducatif et le plan de réussite de l'école ou par le partenariat avec des ressources humaines externes (accommodements).

Enrichissement:

Visé le développement des compétences dont la formation est donnée par le personnel enseignant. On parlera donc d'enrichissement dans les cas où il sera relié à la formation académique par le biais du programme de formation de l'école québécoise.

Accommodements :

Visé à permettre à certains élèves ne faisant pas partie d'une concentration de pouvoir être libérés sur les heures de cours pour participer à une activité artistique ou sportive. Cette libération est encadrée par un protocole d'entente.

Élèves	Arts-Sports-Études	Concentration		École
		CS	École	
Provenance des élèves	Ils proviennent de l'école et d'autres écoles de la CS. Ils peuvent provenir de d'autres CS.	Ils proviennent de l'école et d'autres écoles de la CS. Ils peuvent provenir de d'autres CS.	Ils proviennent de l'école concernée.	Ils proviennent de l'école concernée.
Admission	Elle se fait à partir de critères variés, notamment la reconnaissance de l'athlète ou du programme offert.	Elle se fait à partir de critères variés, notamment l'intérêt et l'aptitude de l'élève. Voir de façon spécifique les critères pour chacune des concentrations de la CS en annexe.	Elle se fait soit par critères déterminés par l'école ou est accessible à tous.	Ne s'applique pas.
Régime pédagogique	Arts-Sports-Études	Concentration		École
		CS	École	
Incidence sur la grille-matières	Le projet particulier a une incidence sur le nombre de périodes allouées à chacune des matières. Elle a surtout une incidence sur le traitement des contenus et sur l'approche pédagogique.			
Demande de dérogation	Les modifications à la grille-matières nécessitent parfois l'approbation par le ministre via une demande de dérogation (reconnaissance ASE).	Les modifications à la grille-matières, s'il y a lieu, ne devraient pas faire l'objet d'une demande de dérogation puisqu'aucune matière ne devrait être retirée. Elles doivent cependant faire l'objet d'une approbation par le conseil d'établissement.		
Ressources humaines	Arts-Sports-Études	Concentration		École
		CS	École	
Lieu de la formation	La formation est dispensée à l'école ou est confiée en partie à un organisme partenaire. La formation artistique ou sportive peut nécessiter des déplacements à l'extérieur et être confiée à un organisme externe. Cela doit être encadré par un protocole d'entente.	La formation est dispensée à l'école par le personnel enseignant. Des partenaires extérieurs peuvent collaborer et intervenir à l'école. Dans ce cas, certaines conditions s'appliquent et peuvent être encadrées par un protocole d'entente.		
Exemple de la CS des Phares	Arts-Sports-Études	Concentration		École
		CS	École	
	<ul style="list-style-type: none"> - Hockey midget espoir - Hockey bantam AA 	<ul style="list-style-type: none"> -Anglais enrichi (Aquarelle, Norjoli) -PEI (St-Jean, Paul-Hubert) -Concentration artistique ou sportive (Ste-Agnès, Aquarelle, Langevin, Paul-Hubert, Du Mistral) 	<ul style="list-style-type: none"> -Anglais enrichi (Rose-Des-Vents) - Anglais + (De Mont-St-Louis, La Source) -Arts + (Langevin) -Harmonie + (Langevin) -Harmonie (Norjoli) -Anglais enrichi (St-Jean, Langevin, Du Mistral) 	<ul style="list-style-type: none"> -Projet TIC -École éloignée en réseau (ÉÉR) -Stratégie d'intervention agir autrement (SIAA) -Accommodements -Vers le pacifique -École en santé -École verte Bruntland -Option théâtre (Esprit-Saint) -École bleue -Arts

Rappel concernant le recours à des ressources externes :

L'école qui fait appel à des spécialistes externes pour la totalité ou pour certains apprentissages spécifiques du programme doit s'assurer :

- Des compétences et de la qualification de ces personnes;
- De leur étroite collaboration;
- De la signature du protocole d'entente avec les personnes ou organismes qui interviennent à titre de contractuels.

Annexe
Critères et inscription aux programmes

Écoles Primaires

École Sainte-Agnès		
	Inscription	Critères de sélection
<u>Concentration artistique ou sportive</u>	<p>-Inscription du primaire avec la recommandation du partenaire et de la direction de l'école de provenance de l'élève.</p> <p>-De façon exceptionnelle, les élèves qui représentent l'élite sportive ou artistique peuvent accéder au programme en 3e année avec la recommandation du partenaire.</p> <p>-1 groupe par niveau de 4^e à 6^e année</p>	<p><u>Recommandation du partenaire :</u></p> <p>-Assiduité -Niveau de performance -Motivation.</p> <p><u>Recommandation de l'école de quartier :</u></p> <p>-Autonomie -Sens de l'organisation -Attitude/comportement -Réussite scolaire.</p>

École de l'Aquarelle		
	Inscription	Critères de sélection
<u>Concentration artistique ou sportive</u>	<p>-Référence par Ste-Agnès quand la capacité d'accueil de cette école est atteinte.</p> <p>-Possibilité de 1 groupe par niveau de 4^e à 6^e année</p>	<p><u>Recommandation du partenaire :</u></p> <p>-Assiduité -Niveau de performance -Motivation.</p> <p><u>Recommandation de l'école de quartier :</u></p> <p>-Autonomie -Sens de l'organisation -Attitude/comportement -Réussite scolaire.</p>
<u>Concentration Anglais enrichi</u>	<p>-Recommandation du spécialiste d'anglais langue seconde et de la direction de l'école de provenance de l'élève.</p> <p>-1 groupe en 6^e année</p>	<p><u>Recommandation du spécialiste porte sur :</u></p> <p>-Autonomie -Motivation -Sens de l'organisation -Attitude/comportement -Réussite scolaire.</p> <p><u>Tirage au sort si plus de 29 élèves répondent aux critères.</u></p>

École Norjoli		
	Inscription	Critères de sélection
<u>Concentration Anglais enrichi</u>	<p>-Recommandation du spécialiste d'anglais langue seconde et de la direction de l'école de provenance de l'élève.</p> <p>-1 groupe en 6^e année</p>	<p><u>Recommandation du spécialiste porte sur :</u></p> <p>-Autonomie -Motivation -Sens de l'organisation -Attitude/comportement -Réussite scolaire.</p> <p><u>Tirage au sort si plus de 29 élèves répondent aux critères.</u></p>

En alternance aux Écoles Norjoli et Des Alizés en fonction de la capacité d'accueil		
	Inscription	Critères de sélection
<u>Concentration sportive hockey Pee Wee AA</u>	<p>-Les jeunes reçoivent une lettre d'invitation.</p> <p>-Ils s'inscrivent à l'école suite à la sélection sur glace.</p> <p>Choix des élèves-athlètes Pee wee AA : à la mi-août</p>	<p>-Camp de sélection début août</p>

Écoles secondaires

École Du Mistral		
	Inscription	Critères de sélection
<u>Sport-Études Hockey</u> <u>Midget espoir</u> <u>Bantam AA</u>	<p>-Les jeunes reçoivent une lettre d'invitation. -Ils s'inscrivent à l'école suite aux résultats du camp de sélection. Choix des élèves-athlètes Midget espoir : la semaine avant le 1er jour de classe Bantam AA : au début des classes -Après sélection : inscription officielle à l'école. -Après inscription : envoi immédiat par courriel aux directions des écoles concernées</p>	<p>-Camp de sélection début août</p>
<u>Concentration sportive hockey</u> <u>Pee Wee AA</u> <u>Midget AA</u>	<p>-Les jeunes reçoivent une lettre d'invitation. -Ils s'inscrivent à l'école suite à la sélection sur glace. Choix des élèves-athlètes Pee wee AA : à la mi-août Midget AA : dans les 2 semaines après le début des classes -Après sélection : inscription officielle à l'école -Après inscription : envoi immédiat par courriel aux directions des écoles concernées</p>	<p>-Camp de sélection début août</p>
<u>Concentration sportive Football</u>	<p>-3 équipes de plus ou moins 35 élèves. -Classement relié à l'âge et au poids.</p>	<p>-Camp d'entraînement. -Vise la motivation et la persévérance scolaire. -Aucune sélection particulière.</p>
<u>Concentration musicale harmonie ou guitare</u>	<p>-Inscription du primaire avec recommandation de l'enseignant de musique et de la direction de l'école de provenance de l'élève -Pour harmonie : 5 groupes, 1 par niveau -Pour guitare= 3 groupes répartis de la 1^{re} à la 5^e secondaire</p>	<p><u>Recommandation du spécialiste et de la direction porte sur :</u> -Intérêt marqué pour les arts -Autonomie -Sens des responsabilités -Bonne discipline personnelle <u>Si sélection nécessaire :</u> 1-Selon les besoins de l'harmonie (instrument joué). 2-Si plus d'un élève peut jouer de l'instrument, audition.</p>
<u>Concentration Anglais enrichi</u>	<p>-Inscription du primaire avec recommandation de l'enseignant spécialiste et de la direction d'école. -Test de sélection pour tous les élèves à l'entrée dans le programme -5 groupes, 1 par niveau</p>	<p><u>Recommandation du spécialiste du primaire et de la direction d'école porte sur :</u> - La participation active, spontanée à diverses situations de communication. - La capacité à discuter d'un vaste éventail d'informations, d'expériences, de besoins et d'opinions avec aisance. - La capacité à communiquer son message aisément et de façon articulée. - L'utilisation efficace des ressources et des stratégies pour communiquer. - L'utilisation du langage fonctionnel avec autonomie et confiance. <u>Le test de sélection met l'élève en situation d'interaction orale avec d'autres élèves.</u></p>

École Langevin		
	Inscription	Critères de sélection
<u>Concentration sportive ou artistique</u>	<p>Inscription du primaire pour les élèves du programme à Sainte-Agnès :</p> <ul style="list-style-type: none"> -Recommandation de l'enseignant titulaire et de la direction d'école + recommandation du partenaire <p>Inscription du primaire pour les élèves des autres écoles :</p> <ul style="list-style-type: none"> -Recommandation de l'enseignant titulaire et de la direction d'école + recommandation du partenaire (obligation d'avoir pratiqué la discipline depuis au moins 3 ans). -2 groupes par niveau 	<p><u>Recommandation du partenaire porte sur (50%) :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> -Assiduité -Niveau de performance -Motivation <p><u>Recommandation de la direction d'école porte sur (50%) :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> -Autonomie -Sens de l'organisation -Attitude/comportement -Réussite scolaire. <p>Une priorité est accordée aux élèves issus du programme de l'école Ste-Agnès, Norjoli (Hockey AA) s'ils poursuivent dans la même discipline. Pour les autres élèves, ils devront avoir pratiqué leur discipline depuis trois ans ou représenter l'élite sportive à un niveau provincial/national.</p>
<u>Concentration Anglais enrichi</u>	<p>Inscription du primaire avec recommandation de l'enseignant spécialiste et de la direction d'école.</p> <ul style="list-style-type: none"> -Test de sélection pour tous les élèves. -1 groupe par niveau 	<p><u>Recommandation du spécialiste du primaire et de la direction d'école porte sur :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> -La participation active, spontanée à diverses situations de communication. -La capacité à discuter d'un vaste éventail d'informations, d'expériences, de besoins et d'opinions avec aisance. -La capacité à communiquer son message aisément et de façon articulée. -L'utilisation efficace des ressources et des stratégies pour communiquer. -L'utilisation du langage fonctionnel avec autonomie et confiance. <p><u>Le test de sélection met l'élève en situation d'interaction orale avec d'autres élèves.</u></p>
<u>Concentration musicale harmonie</u>	<ul style="list-style-type: none"> -Inscription du primaire avec recommandation de l'enseignant de musique du primaire et de la direction de l'école de provenance de l'élève. -1 groupe par niveau 	<p><u>Recommandation du spécialiste de musique et de la direction porte sur :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> -Intérêt marqué pour les arts -Autonomie -Sens des responsabilités -Bonne discipline personnelle

École Saint-Jean		
	Inscription	Critères de sélection
<u>Concentration programme d'éducation internationale (PPCS-PEI)</u>	<ul style="list-style-type: none"> -Inscription du primaire avec la recommandation de l'enseignant titulaire et de la direction d'école. -Test d'admission. -2 groupes par niveau -Des élèves peuvent accéder au programme à partir de la 2^e secondaire, s'ils sont admissibles. 	<u>Recommandation de l'enseignant titulaire et de la direction d'école porte sur :</u> <ul style="list-style-type: none"> -Très bons résultats scolaires ; -Ouverture aux réalités internationales ; -Intérêt pour le travail d'équipe et de coopération ; -Bonnes habiletés sociales ; -Expression d'un bon sens des responsabilités ; -Manifestation d'une bonne capacité d'autonomie ; -Capacité de fournir des efforts soutenus; <u>Le test d'admission porte sur :</u> <ul style="list-style-type: none"> -Connaissances et compétences académiques -Connaissances de soi et du monde qui nous entoure
<u>Concentration Anglais enrichi</u>	<ul style="list-style-type: none"> -Inscription du primaire avec recommandation de l'enseignante spécialiste et de la direction d'école. -Test de sélection pour tous les élèves. -1 groupe par niveau 	<u>Recommandation du spécialiste du primaire et de la direction d'école porte sur :</u> <ul style="list-style-type: none"> - La participation active, spontanée à diverses situations de communication. - La capacité à discuter d'un vaste éventail d'informations, d'expériences, de besoins et d'opinions avec aisance. - La capacité à communiquer son message de façon articulé et aisément. - L'utilisation efficace des ressources et stratégies pour communiquer. - L'utilisation du langage fonctionnel avec autonomie et confiance. <u>Le test de sélection met l'élève en situation d'interaction orale avec d'autres élèves.</u>

École Paul-Hubert		
	Inscription	Critères de sélection
<u>Concentration programme d'éducation internationale (PPCS)</u>	<ul style="list-style-type: none"> -Inscription du 1^{er} cycle du secondaire -Des élèves peuvent accéder au programme à partir de la 3^e ou la 4^e secondaire, s'ils sont admissibles. -2 groupes par niveau 	<u>Aucune sélection, toutefois l'élève inscrit au Programme d'éducation internationale à l'école Saint-Jean pourra poursuivre au 2^e cycle du secondaire si :</u> <ul style="list-style-type: none"> -Il/elle a réalisé le volet «Communauté et services» à la satisfaction de l'école. -Il/elle a manifesté, au cours de l'année, de l'intérêt et de la motivation à poursuivre des études dans le cadre de ce programme par son application au travail, le respect des échéances, un bon comportement et une attitude positive. -Il/elle a réussi toutes ses matières.
<u>Concentration artistique ou sportive</u>	<ul style="list-style-type: none"> -3 groupes par niveau incluant les élèves de l'harmonie 	Les élèves issus du programme au 1 ^{er} cycle du secondaire ont une priorité. Ils pourront poursuivre à moins que leur réussite scolaire soit compromise.
<u>Concentration musicale harmonie</u>	Inscription du 1 ^{er} cycle du secondaire avec recommandation de l'enseignant de musique et de la direction d'école de provenance.	<u>Recommandation du spécialiste et de la direction d'école porte sur :</u> <ul style="list-style-type: none"> -Intérêt marqué pour les arts -Autonomie -Sens des responsabilités -Bonne discipline personnelle <u>Si sélection nécessaire :</u> <ol style="list-style-type: none"> 1-Selon les besoins de l'harmonie (instrument joué). 2-Si plus d'un élève peut jouer de l'instrument, audition.

